Vous vivez un moment difficile...



Mission Santé des Femmes



Nous savons que vous traversez une épreuve difficile, nous sommes là pour vous soutenir.

Ce feuillet a été conçu pour vous donner de l'information concernant votre admission à l'hôpital pour un déclenchement du travail dans un contexte de deuil périnatal.

ADMISSION

Vous pouvez amener la personne que vous souhaitez pour vous soutenir durant votre séjour à l'hôpital. Vous serez admise par le commis à l'admission au C06 avant d'être transférée dans une chambre. À ce moment-là, l'équipe vous expliquera le processus d'induction et répondra à vos questions.

INDUCTION DU TRAVAIL

Le médecin fera un examen vaginal pour décider de la meilleure façon de déclencher votre travail. Il/elle insérera deux comprimés appelés Cytotec dans votre vagin, ce qui provoquera des contractions de l'utérus. Ce médicament peut être répété toutes les quatre heures jusqu'à l'accouchement. Vous pouvez ressentir de fortes crampes qui indiquent le début du travail.

Le médecin peut placer des laminaires dans le col de l'utérus à l'aide d'un spéculum. Les laminaires aident à ramollir et à ouvrir le col de l'utérus.

MESURES DE CONFORT

Vous pouvez manger et boire jusqu'au début du travail. Une fois le travail commencé, les liquides clairs sont autorisés. En cas d'inconfort ou de crampes, des calmants sont disponibles. Parlez avec votre infirmière des mesures de confort. Il existe de nombreuses options telles que les techniques de respiration, les massages, les points de pression ainsi que les médicaments (pilules, injections ou épidurale).

Si vous et/ou votre partenaire souhaitez parler à quelqu'un de vos émotions, vous pouvez demander à votre infirmière d'appeler un travailleur social, un conseiller en soins spirituels ou l'infirmière en pratique avancée. Vous pouvez également demander des services religieux.

LE TRAVAIL ET L'ACCOUCHEMENT

À mesure que le travail progresse et si vous choisissez d'avoir une épidurale, vous serez transférée au centre des naissances. Quand vous aurez accouché, l'équipe vous proposera de voir et de tenir votre bébé. Prendre votre bébé dans vos bras peut vous aider dans votre processus de deuil.

Nous vous demanderons si vous souhaitez qu'une autopsie soit faite; cela pourrait vous fournir des informations pertinentes pour cette grossesse et possiblement pour des grossesses futures. Vous aurez des formulaires à remplir. Des options d'enterrement vous seront proposées ; votre infirmière est là pour vous donner plus d'informations.

Une boîte souvenirs sera créée à la naissance de votre bébé. Nous prendrons aussi des photos qui vous seront remises à votre demande. Si vous ne voulez pas les prendre avec vous, nous les garderons pour vous au cas où vous changez d'avis.

POST-PARTUM

Immédiatement après l'accouchement, vous aurez des saignements qui peuvent durer quelques jours.

Consultez votre médecin ou présentez-vous à <u>l'urgence</u> si les saignements augmentent ou si les pertes vaginales deviennent malodorantes. Notez qu'il est également possible d'aller au triage du centre des naissances au C6 durant les 6 premières semaines suivant l'accouchement.

Vous pouvez ressentir un engorgement des seins dans les jours suivant la naissance. Pour réduire l'inconfort, portez un soutien-gorge avec un bon support et appliquez des compresses froides sur vos seins. Vos règles peuvent revenir dans quatre à six semaines.

Veuillez prendre un rendez-vous de suivi avec votre médecin 8 à 10 semaines après votre accouchement. Les résultats préliminaires de l'autopsie peuvent être discutés s'ils sont disponibles.

DEUIL

Il est normal d'être triste et de pleurer la perte de son bébé. Le soutien de la famille et des amis est important. Vous pouvez également en parler à votre infirmière et à votre médecin. Des groupes de soutien sont disponibles. Une infirmière ou une assistante sociale peut également vous appeler à la maison.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

CUSM 514-934-1934

- Triage obsétrical: poste 34770 (questions de santé)
- Infirmière en pratique avancée: poste 34778 (photos de bébé, deuil, autres questions)
- https://cusm.ca/obstetrique
 - Onglet Deuil périnatal